

l'islamisme ne satisfait plus l'empereur de Russie ; il voudrait maintenant les voir traités comme prisonniers. La réponse du sultan quoique polie est décisive. Il est disposé à protéger ceux qu'il regarde comme ses sujets. On croit que l'autocrate se contentera pour le moment de cette explication et se réserve à venger plus tard ce refus. Car on ne peut se dissimuler qu'il y a dans les relations de ces deux puissances une froideur qui amènera peut-être bientôt quelque chose de plus sérieux.

QUELQUES DÉBRIS DE LA NATION HURONNE ET M. D'AILLEBOUT A QUEBEC.

Les Français, à leur arrivée en Canada, voyant bien qu'ils ne pourraient s'y maintenir seuls à cause de leur faiblesse et de leur peu de ressources, se cherchèrent un appui et des alliés dans une des principales nations aborigènes. Les Hurons, ces alliés, luttaient à cette époque, contre les Iroquois, qui depuis quelque temps leur faisaient une guerre acharnée. Après douze ans de tentatives contre les frontières de leurs ennemis, les Iroquois, ces féroces guerriers, se répandirent comme un torrent dans toutes les tribus huronnes et y portèrent la désolation et la mort.

Les bourgades de St. Joseph et de St. Louis disparurent sous les coups de leurs vainqueurs. Parmi ceux des Hurons qui purent échapper à la hache de leurs ennemis, les uns s'enfoncèrent dans les forêts du Nord, d'autres s'incorporèrent à la nation victorieuse, et d'autres se retirèrent dans l'île de St. Joseph, où plusieurs périrent de faim et de misère. Enfin il en périt encore quelques uns dans les glaces parmi ceux qui abandonnèrent cette île pour se retirer à Québec. Montréal ne parut pas à ces indiens encore tout effrayés un asile assez sûr ; aussi ne s'y arrêrèrent-ils que deux jours. Arrivés à Québec, ils demandèrent audience auprès du gouverneur, M. D'Aillebout ; l'ayant obtenue, l'un d'eux prit la parole en ces termes :—

Ononthio, tu as sous tes yeux les tristes débris de la nation huronne, nation autrefois aussi forte et aussi florissante que le chêne, maintenant aussi faible et aussi humiliée que le roseau. Autrefois maîtres de toutes ces terres, nous avons bien voulu laisser les Français s'établir au milieu de nous. Oui, cette terre que tu possèdes, c'est de nous que tu la tiens ; c'est nous qui t'avons toujours protégé et qui avons empêché plusieurs fois que la hache de nos ennemis ne s'abatît victorieusement sur vos têtes ; et ce même ennemi qui, il n'y a pas bien long-temps encore, fuyait devant nous, comme l'original devant le

chasseur, nous a, à son tour, chassé de notre pays. Toutes les prières que nous avons pu adresser au Grand-Esprit des chrétiens ont été inutiles ; nous avons été vaincus. Notre ennemi a livré nos cabanes aux flammes ; il a égorgé nos pères et nos mères, nos femmes et nos enfants. Son pied criminel foule maintenant les os de nos parents qui nous demandent vengeance. Et nos villages détruits et nos bois qui tant de fois ont retenti de nos chants glorieux entendent avec chagrin les cris de nos vainqueurs. Hélas ! mes yeux ne rencontreront plus ni ma cabane, ni mon village, ni ces lieux sacrés où reposent les mânes de mes ancêtres. Et vous, ombres de mon père, de ma femme et de mes enfants, je ne pourrai donc pas vous consoler en jetant un peu de terre sur vos os et en pleurant sur votre tombe, ni vous rendre les honneurs que vous avez si bien mérités.

Rappelle-toi, Ononthio, que c'est notre fidélité envers toi qui nous a attiré tous ces maux. Souviens-toi encore qu'à ta demande tous nos guerriers entonnaient le chant de guerre comme à ta voix ils enterraient leur hache. Leurs succès ont souvent forcé tes ennemis à te présenter le calumet de paix. Et maintenant, fermant l'oreille aux plaintes des ombres de nos parents et de nos amis qui nous demandent une vengeance impossible, nous venons te demander un asile dans ces terres que nous t'avons données et ta protection après t'avoir accordé la nôtre dans un moment si critique pour toi. J'ai dit.

M. D'Aillebout se rendit à leur demande et leur permit de se retirer dans l'île d'Orléans. Les Iroquois toujours animés contre eux du même esprit de haine et de vengeance osèrent venir les y attaquer. Alors ne se voyant pas en sûreté dans leur nouvelle retraite les Hurons vinrent se mettre à l'abri du fort. Quelques temps après, ils s'éloignèrent d'une lieue vers le Nord. Delà ils se transportèrent à Sillery, puis à l'Ancienne Lorette, puis enfin à la Jeune Lorette, où il y a encore environ 150 âmes. Dans ce nombre il ne s'en trouve pas un seul qui puisse se vanter être de pur sang huron. Un seul prétend à ce titre, cependant plusieurs vieux chefs m'ont donné comme certain qu'il n'en était rien ; car son aïeule maternelle était américaine. R.

LA RECONNAISSANCE.

Comme on allait pendre un Irlandais, un de ses amis traversant Old-Bailey, au moment de l'exécution, se mit à crier : Quoi ! c'est toi que je vois-là, malheureux ! Je le disais bien que tu viendrais

quelque jour ici. Tu en as menti, reprit l'autre, je n'y suis pas venu, on m'y a amené.

LA PRÉFÉRENCE.

Johnson ayant vanté un jour chez mistress Thrall toutes les qualités nécessaires à un bon poème et à un bon poète, M. Grierson vanta à son tour les qualités requises pour être un bon cuisinier, et donna la préférence sur le poème à un dîner. Ma foi, lui répondit Johnson, vous êtes sûr de voir tous les chiens et tous les chats se ranger à votre avis.

L'INGRATITUDE.

Un jour ou deux après la représentation de la pièce de M. Shéridan, intitulée *l'École du Scandale*, l'auteur, conversant avec un de ses amis sur la manière dont elle avait été reçue du public, lui demanda quel accueil lui avait fait M. Cumberland ; car, dit-il, je sais qu'il était au balcon. Ma foi, dit son ami, il ne s'est pas déridé un seul instant. Non ? reprit Shéridan, ah ! c'est une grande ingratitude de sa part, car la semaine dernière on a donné une tragédie de sa façon et je n'ai pas cessé de rire d'un bout à l'autre de la représentation.

EPIGRAMME.

Je tombe d'accord avec vous,
Que tous les poètes sont fous ;
Mais puisque poète vous n'êtes,
Tous les fous ne sont pas poètes.

RONSARD.

RECUEIL DE CHANSONS.

Le Comité de régie de la Société Typographique se propose de faire commencer l'impression d'un RECUEIL DE CHANSONS, aussitôt qu'il aura trouvé un nombre de souscripteurs suffisant pour en payer les frais. Ce petit ouvrage sera publié par livraisons de huit pages in-24. Le nombre de ces livraisons ne sera pas moindre de quinze, et ira peut-être jusqu'à vingt. Les souscripteurs seront censés s'engager à les prendre toutes, et à les payer à mesure qu'elles paraîtront.

Prix :—2 SOLS PAR LIVRAISON.

Québec, 6 Décembre 1849.

É. BÉGIN, Secrétaire.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'Abeille paraît, autant que possible, une fois par semaine, pendant la durée de l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié : la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde, au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de *L'Abeille*, et les externes, chez M. Adolphe Legaré.

HUBERT GIRROIR, Gérant.